

Belleville notre Quartier

JOURNAL DU CONSEIL DE QUARTIER

n°8 | mars 2017

édito

Belleville : comment ça roule ?

L'année 2017 a démarré en nous donnant des signes inquiétants mais aussi des raisons d'espérer.

La rue de Ménilmontant peine à se remettre sur la bonne pente mais on espère être sur la bonne voie. La ligne 11 va se prolonger jusqu'à Rosny et se moderniser même si l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite ne sera assuré que par l'extension de la ligne de bus n°20. Il en est de même pour le boulevard de Belleville qui devrait être réaménagé d'ici 2018.

D'autres lieux pour le moment fermés devraient enfin voir une solution se profiler : la maison de l'air et la Miroiterie sont des symboles que nous devons accompagner pour qu'ils restent proches du besoin et des envies des habitants.

Internet pour tous est également une de nos préoccupations et nous sommes ravis que les centres sociaux de notre quartier y participent. Enfin, le regroupement des propositions de budget participatif par l'ensemble des conseils de quartier du 20^{ème} arrondissement met en avant ce vieil adage : l'union fait la force !

Les conseils de quartier unis autour de 3 projets

En septembre dernier, les conseillers des sept quartiers du 20^e ont souhaité réfléchir ensemble à des projets pour l'arrondissement.

A partir du mois de décembre, un groupe de conseillers de quartier a défini des thématiques (Parcours culturel, Qualité de l'air et Maison de la démocratie). Depuis le mois de janvier chaque groupe thématique a élaboré son projet avant de le soumettre à l'ensemble des conseillers du 20^e et de le déposer sur le site du budget participatif pour le partager avec les parisiens.

Ces trois projets balayaient des problématiques qu'ont à cœur les conseils de quartier, ... :

Pour **Révéler les cheminements culturels du 20^e** le projet ambitionne de mettre à disposition une véritable encyclopédie vivante de l'arrondissement. Des équipements personnalisés dans des lieux dédiés dans chacun des sept quartiers associeront des bornes interactives de consultation de contenus numériques ou d'autres supports (tables d'orientation, boîtes à livre, ...). Outre ces équipements, le budget comprend également le développement d'un logiciel et d'une application mobile. Les acteurs culturels de la ville seront sollicités pour être partenaires pour alimenter et modérer les contenus diffusés.

La **Maison pour la démocratie participative pour le 20^e** a pour objectif de créer un véritable espace dédié aux activités participatives, un lieu d'échanges, un lieu d'expression citoyenne, laboratoire d'idées et d'initiatives. Cette « Maison » pourra également accueillir des manifestations contribuant à la consolidation du lien social.



Avec le projet **Respirons mieux dans le 20^e**, les conseillers de quartier souhaitent renforcer la participation citoyenne dans la lutte contre la pollution par l'implication de chacun(e) dans le processus d'observation de la qualité de l'air mais aussi affiner les mesures de cette pollution et diffuser une information locale et personnalisée. Le budget comprendra l'acquisition de mini-stations de suivi de la qualité de l'air et de micro-capteurs portatifs. Airparif apportera son expertise à ce projet.

Ces projets devraient suivre le processus du budget participatif (mars-avril : atelier de co-construction, mai-juin : étude par les services de la ville, juin : commission de sélection des projets) avant d'être soumis aux votes des parisiens en septembre.

Les 3 projets sont consultables sur le site du budget participatif : <https://budgetparticipatif.paris.fr>.

- Culture : Révéler les cheminements culturels du 20^e
- Démocratie : Maison pour la démocratie participative pour le 20^e
- Qualité de l'air : Respirons mieux dans le 20^e ■

CINQ COMMISSIONS COMPOSENT LE CONSEIL DE QUARTIER DE BELLEVILLE, participez !

- COMMISSION COMMUNICATION 1^{er} lundi de chaque mois + contactez-nous à : communication.cqbelleville@gmail.com
- COMMISSION CADRE DE VIE dernier jeudi de chaque mois + contactez-nous à : cadrevie.belleville@gmail.com
- COMMISSION PROPRETÉ 2^{ème} mardi de chaque mois + contactez-nous à : proprete.cdqbelleville@gmail.com
- COMMISSION CULTURE ET ANIMATION 2^{ème} jeudi de chaque mois + contactez-nous à : culture.belleville@gmail.com
- COMMISSION SOLIDARITÉ HANDICAP 2^{ème} mercredi de chaque mois + contactez-nous à : solidarites.cqbelleville@gmail.com
- CONTACTEZ-NOUS À : conseil.belleville@gmail.com
- CONTACTEZ-NOUS À JOURNÉES DE L'ARTISANAT : artisanat.belleville@gmail.com
- Pour recevoir toute l'actualité de votre quartier par la mairie : pdl20@paris.fr



La ligne 11 avancera jusqu'à Rosny

Dans la métropole du grand Paris où la création de nouveaux moyens de transport fait la course avec l'accroissement de population et son corollaire, le développement urbain. Le transport est, avec le logement, un des grands soucis des Franciliens : embouteillages, cohue, inconfort, pannes et retards sont le quotidien de qui se déplace.

Pour accompagner le **développement urbain de l'Est francilien** a été pensée la prolongation de 5,4 kms de la ligne 11 (ligne de 6,3 kms et 13 stations, créée en 1935-37) avec création de 6 nouvelles stations (*Serge-Gainsbourg, Romainville-Carnot, Montreuil-Hôpital, La-Dhuys, Côteaux-Beauclair et Rosny-Bois-Perrier*). Un investissement de 1,3 milliards d'Euro, provenant du STIF, de la région Ile-de-France, de la RATP, du Conseil général 93 et de la "Société du Grand Paris". Les premières études datent de 2007 mais les voyageurs n'atteindront *Rosny-Bois-Perrier* qu'en 2022. Alors qu'il y a déjà actuellement environ 240 000 utilisateurs quotidiens, le nouveau tracé rapprochera près de 250 000 habitants dans sept communes (*Les Lilas, Romainville, Noisy-le-Sec, Montreuil, Rosny-Sous-Bois, mais aussi Bagnolet, Bondy et Paris*), pour un bassin estimé de 85000 emplois. Entre chacune des nouvelles stations le temps de parcours étant de 2 mn, cette nouvelle liaison simplifiera la vie de tous les riverains usagers.

Il s'agit aussi de contribuer au maillage du réseau de transports publics :

- le terminus de Rosny sera en correspondance avec le T1 prolongé de Bobigny à Val-de-Fontenay, le RER E et la future ligne 15 Est du Grand Paris Express. Dans le même temps devrait (enfin!) être modernisée la ligne B du RER ;
- au prolongement du parcours correspondra la mise en place d'un nouveau système d'exploitation et de nouveaux matériels _la circulation sur pneus devrait être maintenue, et renforcée d'équipements anti-vibratiles_ avec des rames MP 14, 5 voitures en auto-circulation sans séparations pour remplacer les actuelles 4 voitures MP 59 séparées. Ceci apportera un léger répit de confort, qu'absorberont rapidement les flux de voyageurs entrants. De nouveaux ateliers d'entretien seront ouverts.

Autre objectif du projet, favoriser une mobilité durable. Mais pas pour tous : il n'y aura pas d'aménagements spécifiques P.M.R. Motif invoqué : ne pas piéger les Personnes à Mobilité Réduite dans un réseau dont elles ne pourraient pas sortir faute d'équipements adaptés dans d'autres stations. Les usagers à mobilité réduite pourront dès lors emprunter les bus pour lesquels un plan de restructuration est d'ailleurs en cours et a fait l'objet d'une concertation avec les usagers à l'automne 2016. Outre, l'allongement et le rehaussement des quais des dix stations existantes, la modernisation de la ligne existante consistera surtout à y créer huit nouveaux accès, cinq escaliers mécaniques, dont plusieurs nouveaux accès et sortie à *Belleville*, outre un escalier mécanique, un nouvel accès et un escalier mécanique à *Pyrénées*, un couloir à *Jourdain*, une sortie de secours à *Place des Fêtes*, un accès et un ascenseur à *Télégraphe*. Plus loin, seules la *Porte des Lilas* et la *Mairie des Lilas* disposeront d'ascenseurs P.M.R.

Les contraintes techniques liées au sous sol parisiens ne permettent pas de réaliser une mise en accessibilité de l'ensemble des stations parisiennes dont la création date du début du siècle dernier. Si dans les autres capitales européennes, cette accessibilité est permise c'est parce que leur système de transport public datent des années 70'. Quant au coût de cette mise en accessibilité, il aurait atteint des proportions déraisonnables comparativement aux services offerts par des bus de surface (il faudra donc attendre pour l'accès PMR que la rue de Belleville ait été réaménagée pour le passage d'un bus).

Deux réunions publiques de présentation aux habitants ont d'ores et déjà eu lieu :

- le 13 décembre dernier pour les stations du 11^e arrondissement
- le 28 février dernier pour les stations du 19^e et du 20^e arrondissement. Pour l'occasion, une grande réunion publique a été organisée au cinéma Etoile Lilas, en présence des deux maires d'arrondissement, Frédérique Calandra et François Dagnaud, ainsi que le chef du projet du prolongement de la ligne 11 pour la RATP. La salle qui pouvait accueillir 180 personnes était d'ailleurs comble. Prenant toute la mesure d'un tel chantier et de ces nuisances, la RATP a recruté un agent de secteur dédié à cette opération : Christophe SERVAT - 06 20 57 06 45

Pour tout savoir sur le prolongement de la ligne 11 :

www.prolongementligne11est.fr

Au programme, l'étendue des travaux, l'importance des fouilles blindées et les gênes de circulations piétonnes particulièrement rue du Faubourg-du-Temple à hauteur de Goncourt et de la rue de la Présentation, où, avec des trottoirs réduits à 1,40 m, il ne fera plus bon avoir des enfants en poussette et où la réduction des chaussées obligera d'éviter le quartier :

une commission des règlements amiables des impacts étudiera les réclamations des commerces. Les riverains ont également demandé le renforcement des services de proximité type kiosques à journaux. A noter également, la fermeture de la station *Pyrénées* au mois d'Août 2017. A la station *Belleville* il y aura deux puits de terrassement en travaux pendant un an, rue du Faubourg-du-Temple et dans la rue de la Présentation, qui sera ouverte de façade à façade et donc fermée tant à la circulation routière qu'aux piétons, avec de grosses difficultés d'accès aux commerces et immeubles riverains.

La phase suivante durera six mois, avec un

chantier de terrassement à ciel ouvert et une seule voie de circulation côté impair. Puis les travaux souterrains se poursuivront en 3 x 8, avec des essais jusqu'à fin 2020. Il y aura des nuisances de bruit, liées aux engins de chantier et aux travaux eux-mêmes.

Aucun intervenant n'a su expliquer comment se feront, au niveau de la station *Belleville*, les liaisons avec les nouvelles lignes de bus (20, 71) annoncées dans le quartier du Bas-Belleville. ■



Les caractéristiques du chantier

Les travaux seront réalisés par un groupement d'entreprises du BTP, qui réaliseront stations et tunnels selon différents modes opératoires :

- creusement et mise en place de parois moulées blindées à ciel ouvert, ce qui ne peut se faire qu'en disposant d'un espace de surface dégagé et avec une emprise occupée durant toute la réalisation, avant déblaiement de l'espace intérieur,
- une méthode particulièrement adaptée au milieu urbain, la création d'un puits principal, à parois moulées, aménagé à ciel ouvert sur une emprise restreinte, avant réalisation complémentaire par creusements souterrains,
- autre méthode adaptée au milieu urbain, la tranchée couverte où les parois sont d'abord creusés puis blindées. Elevées en béton, on les surmonte ensuite d'une dalle de couverture. On construit ainsi une boîte, tenue par des buttons (pieux rigides transversaux) qui permet de 'cacher' l'essentiel des terrassements puis des constructions du radier et des structure de stations, en limitant l'impact du chantier et les nuisances, sans incidences de surface,
- percements de tunnels, par un tunnelier sur 3 kms, entre les stations *Serge-Gainsbourg* et de *La Dhuys* ou, pour le reste, par les méthodes classiques du tunnel voûté ou du tunnel cadre,
- construction, sur 600 m, d'un viaduc entre *La Dhuys* et *Rosny-Bois-Perrier*.

Atmosphère... un air de Belleville !

Tout en haut du Parc de Belleville, La Maison de l'Air est un lieu unique pour voir la ville et le ciel de Paris comme nulle part ailleurs !

La Maison de l'Air était jusqu'en 2014 un musée interactif et ludique, qui décrivait l'air de Paris à travers des expérimentations en ateliers thématiques. Grâce à ces ateliers et à l'exposition permanente qui y était présentée, le musée permettait de mieux comprendre les liens entre notre atmosphère et les êtres vivants et de décrire les enjeux du réchauffement climatique ou de la pollution. Il pointait l'importance de prendre soin de l'environnement et attirait l'attention sur tout ce qui se déplace dans l'air.

La science et la poésie étaient au rendez-vous : le vent, le vivant, les nuages, l'expérimentation... et le plus beau point de vue sur tout Paris, puisque le toit de la Maison de l'Air n'est autre que le Belvédère et la place nouvellement nommée Willy Ronis !

Pourquoi, au moment où il aurait pu devenir l'emblème d'initiatives locales autour de l'environnement, ce musée a-t-il fermé ses portes au public ? Cela reste une énigme. Il aurait pourtant pu devenir dans le 20^{ème} arrondissement un lieu d'engagement des citoyens pour les paris à tenir dans les prochaines années et embarquer petits et grands dans ce défi. Mais lorsque la Cop 21 (21^{ème} Conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques) s'est tenue à Paris fin 2015, la Maison de l'Air avait fermé ses portes depuis déjà plus d'un an.

Très attachés à ce lieu, de nombreux habitants et promeneurs de tous horizons, rêvant de le ramener à la vie, ont imaginé pour lui d'ambitieux projets : une Maison des 4 éléments, un Pôle des créateurs, un Centre de la mode, une Maison des abeilles, une Galerie d'exposition d'art et d'artisanat, une Maison de l'écologie, une Ecole du Bauhaus en modèle réduit ...

Pendant ce temps-là, la Mairie de Paris lançait de son côté un « Appel à Idées » sur 24 Pavillons, dans lequel figurait la Maison de l'Air. Mais de cela, les rêveurs du quartier de Belleville n'en ont pas eu vent. Cet appel n'était destiné qu'aux professionnels et notamment aux bistrotiers et aux organisateurs d'événementiel. Le site a été retenu pour faire l'objet d'un appel à projets programmé le 2^e semestre 2017. L'inquiétude de voir la Maison de l'Air transformée en énième bistrot s'est alors répandue chez les habitants soucieux de son devenir.

Ils ont écrit à la Maire de Paris, à la maire du 20^{ème} et à plusieurs élus, exprimant leur désir que cet endroit puisse devenir le lieu centralisateur du parc, une « Maison du Jardin ». Elle devait être un lieu dédié au respect et à la préservation de la nature, au développement durable, à l'écologie, un lieu de transmission et de partage des savoirs, d'étude, de culture, d'exposition, et enfin, elle devait être le lieu d'expression et de réflexion des habitants, ouvert à tous les publics. En réponse à cette lettre, la Mairie de Paris a confirmé la mise en concurrence accessible à tous pour ce bâtiment fin 2017.

Les habitants mobilisés autour du devenir de la Maison de l'Air ont transmis à la Maire de Paris leur souhait de participer aux instances de décision, exprimant leur regret que l'appel à idées ait écarté le tissu associatif et les instances de la démocratie participative. Ils ont dans le même temps décidé de déposer un projet au budget participatif.

La dynamique créée autour de ce désir d'habitants et l'enthousiasme engendré en harmonie avec la situation et l'histoire du lieu ont permis d'initier un projet dont les bénéfices seront destinés au plus grand nombre et qu'il faudra co-construire.

Fruit des réflexions collectives, c'est finalement un projet pour la « création d'un Centre d'études et de réflexions environnementales »



ouvert à tous, qui a été déposé au budget participatif en février dernier : un projet défendant un lieu vivant d'échanges et de partage voué à la protection de la nature et à la biodiversité, proposant des conférences, des débats et des expositions.*

Les citoyens engagés pour le devenir de la Maison de l'Air ont su apporter ce qu'ils avaient de plus précieux pour imaginer un lieu profitable à tous : de l'envie, de la poésie et le sens du partage. La Maison de l'air pourrait-elle devenir le plus grand capteur de l' « Air du temps » à Paris, ce qui en ferait le plus innovant des projets ? ■

* **Le lien vers le projet sur le site du budget participatif :**

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=D&idee=1849&dt=1487613140594#comment-num>

Vers un nouveau Boulevard de Belleville ?

Le réaménagement du Boulevard de Belleville est en route. Les mairies des 11^e et 20^e arrondissements ont établi un calendrier prévisionnel :

- jusqu'au printemps 2017, « ateliers de concertation » ;
- en juin 2017, « annonce du scénario retenu » ;
- printemps 2018, « démarrage des travaux », après un an d'instruction et de commande des travaux.

Deux projets présentés au budget participatif ont été adoptés en 2016².

Les conseils de quartier de Belleville du 11^e et du 20^e se mobilisent pour leur boulevard

Les Conseils de quartier travaillent depuis 2007 sur le réaménagement du boulevard³. Il a établi une liste de ses atouts et dysfonctionnements. En lien avec les représentants du 11^e, les deux projets adoptés au budget participatif proposent de : créer de nouveaux usages sur le terre-plein entre la rue des Couronnes et la rue des Maronites ; donner de la gaité au boulevard (végétation, mobilier) ; embellir le manège et aménager l'espace autour ; permettre la création de nouveaux usages sur le terre-plein central lorsque le marché n'est pas présent ; améliorer les circulations cyclables ou piétonnes.

Le projet de la ville

La Ville de Paris⁴ a publié un document contenant diagnostic et pistes de réaménagements. Plusieurs reprennent les propositions des Conseils de quartier. S'y ajoutent un nouveau plan bus (création de la ligne 71 ; prolongement de la ligne 20 de République à Porte des Lilas avec montée par Oberkampf, boulevard de Belleville, rue de Belleville, et descente rue de Belleville et Faubourg du Temple) et le déplacement éventuel d'une partie du marché vers le terre-plein Couronnes-Maronite.

Quel esprit habitera la « Nouvelle Miroiterie » ?

La Mairie de 20^e et la Bellevilloise ont invité les habitants du quartier Belleville-Ménilmontant à une réunion publique le jeudi 2 février pour leur faire partager leur projet culturel et d'habitat étudiant du 88 rue de Ménilmontant.

Cette parcelle, encore occupée il y a 3 ans par « La Miroiterie », lieu de culture alternatif aux concerts réputés dans le milieu musical « underground », fait l'objet d'un projet de logements étudiants gérés par le CROUS (45 logements pour une surface de 880m²) et de locaux d'activités (1200m²) orientés vers le domaine culturel (une salle de spectacle, une fabrique d'images, des thermes, des bureaux et ateliers pour les métiers d'art), confiés à l'établissement voisin de la Bellevilloise.

Madame Calandra, maire du 20^e arrondissement, ouvre la séance en expliquant que le manque d'activité économique dans l'arrondissement et la densité importante de nos quartiers, impliquent de privilégier la construction de logements en les associant à de l'activité économique. Monsieur Renaud Barillet, directeur de la Bellevilloise, défend sa légitimité sur ce projet en précisant son intérêt pour ce site depuis plus de vingt ans. Il souligne son action auprès de la mairie du 20^{ème} dans le but d'éviter une opération immobilière de marchands de biens.

Si le projet architectural de logements étudiants ne soulève aucune contestation dans l'assistance, l'attribution à la Bellevilloise des locaux en rez-de-chaussée provoque, quant à elle, de nombreuses réactions dans l'assemblée.



En effet, nombreux sont les riverains qui reprochent à la Bellevilloise son manque de respect de la tranquillité de son voisinage. Les activités de l'établissement mais aussi les sorties tardives de clients bruyants provoquent des nuisances dont les habitants des rues adjacentes se plaignent depuis longtemps, sans être entendus.

Des habitants s'interrogent également sur la boulimie de la Bellevilloise, qui se voit attribuer de nombreux locaux de la ville et de ses sociétés partenaires (La Rotonde à Stalingrad, la gare de Montrouge sur la petite ceinture, la Générale avenue Parmentier, ...)¹.

Les anciens « Miroitiers », présents dans la salle, s'interrogent également sur « les promesses » faites par la mairies qui devaient leur permettre de poursuivre leurs activités.

Le Conseil de quartier Belleville rappelle à Madame Calandra qu'il l'avait sollicité dès novembre 2015, afin d'ouvrir une concertation avec les habitants sur l'attribution des locaux d'activités de cette parcelle. Relayée par des habitants du quartier auprès de monsieur Bruno Julliard, cette requête avait permis au Conseil de Paris, en décembre 2015, de demander qu'une concertation soit engagée pour ce projet.

Depuis cette date aucune proposition n'avait été faite avant cette réunion publique du 2 février. D'autre part, le Conseil d'arrondissement du 30 novembre 2015 avait voté à l'unanimité un vœu soumis par le Conseil de quartier de Belleville, demandant des concertations pour l'attribution des locaux en pied d'immeuble et favorisant, par des loyers étudiés, les activités associatives ou commerciales.

Madame Calandra et monsieur Barillet ne considèrent pas l'ensemble des arguments exposés par l'assemblée comme recevables. Ils vont donc poursuivre l'élaboration de ce projet estampillé « Paris Habitat », bien que la repré-

sentante du bailleur social, arrivée tardivement, n'a pas pu exprimer ses motivations dans le choix de la Bellevilloise comme opérateur des activités de la « Future Miroit ». Pour la maire, le 20^e arrondissement a terriblement besoin de ce type de projets et d'acteurs pour dynamiser sa vie économique et culturelle. Selon le directeur de la Bellevilloise, toutes les propositions sont encore recevables, mais il estime que les loyers devraient se situer dans une fourchette de 250 à 400€/m²/an². Il précise également que les aménagements envisagés, principalement les thermes en souterrain, resteraient dans l'avenir réversibles. Pour rassurer les riverains inquiets de nouvelles nuisances sonores, il garantit que les terrasses végétalisées prévues dans le projet architectural, ne seront pas accessibles au public et qu'il n'est prévu aucune communication entre les locaux actuelles de la Bellevilloise et ceux de la « Miroiterie ».

Concernant la programmation du lieu, Renaud Barillet signale qu'une nouvelle réunion se tiendra avant l'été. Le permis de construire a été déposé en décembre et celui des aménagements est en préparation. Les plans du projet devraient être mis en ligne prochainement et un site internet est prévu pour septembre. Le projet devrait voir le jour d'ici environ 3 ans. Une réunion publique, rondement menée, qui a laissé sur leur faim nombre d'habitants venus s'informer et échanger. La concertation n'était pas au programme et si chacun a pu s'exprimer haut et fort, Madame Calandra a réaffirmé que ce projet, tel qu'il a été vu avec Renaud Barillet, est celui qu'elle a décidé de mettre en œuvre pour cette parcelle.

A l'heure où le centre d'animation des Amandiers se transforme en « fabrique culturelle »³, se pose la question du projet de vie souhaité par la ville pour le quartier Belleville-Ménilmontant-Amandiers à travers ce projet de la « Nouvelle Miroiterie » ?

Comment concilier les usages ?

Selon le projet des mairies, le boulevard réaménagé servirait plusieurs fonctions. Le boulevard de Belleville réaménagé accueillerait de nombreuses pratiques : circulations automobile et cycliste, nouvelles lignes de bus, déplacement piétons, livraisons des commerces, sortie d'école, 2 marchés par semaine,.... Le Conseil s'interroge sur la faisabilité technique et sur l'accumulation de ces usages.

Le Conseil de quartier soulève plusieurs questions. Le financement global des opérations envisagées, serait estimé à 7 millions d'euros, mais n'est seulement couvert à hauteur 2,9 millions⁵ auquel s'ajouterait 1 million issu du budget participatif.

Comment et dans quels délais l'ensemble pourra-t-il être mené à bien ?

Comment préserver le caractère populaire et original du marché, sans générer de nouveaux problèmes, et, en particulier, quel intérêt y aurait-il à déplacer une partie du marché ?

Comment éviter une mono-activité des cafés à la mode sur les trottoirs côté 20^e ? Limiter l'essor des enseignes de la grande distribution, qui prolifèrent au détriment des commerces de proximité utiles à la population du quartier ?

La concertation⁶ attendue depuis longtemps par le conseil de quartier, donnera-t-elle véritablement la parole au plus grand nombre et apportera-t-elle des réponses à ces interrogations ?

1. Une réunion publique s'est tenue le 18 octobre dernier et 2 marches exploratoires se sont déroulées fin 2016.

2. https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?document_id=2931&portlet_id=158
<https://belleville20.wordpress.com/2013/04/26/projet-boulevard-de-belleville/>

3. Le Service des Grands Projets d'Aménagement de la Ville de Paris pilote le réaménagement du boulevard de Belleville.

4. Télécharger le PDF : www.mairie20.paris.fr/mairie20/jsp/site/Portal.jsp?page_id=1157

5. Dans le cadre des financements d'investissement de la Mandature

6. http://www.mairie20.paris.fr/mairie20/jsp/site/Portal.jsp?page_id=1157

Les nouveaux embarras de Paris

Ces derniers mois de nombreuses péripéties liées aux réseaux souterrains de l'eau et de l'électricité ont entachés le quartier de Belleville.

• **En Mai** la création d'un puits de service par Eau de Paris (EdP) à St-Fargeau génère, suite à une fuite sur le réseau d'eau non potable, une déviation du bus 96 à partir du métro Ménéilmontant rallongeant de 20 minutes et davantage son itinéraire.

• **En Juin** un second souci apparaît, dû à l'effondrement d'un regard d'accès au réseau de distribution à la hauteur du 52 rue de Ménéilmontant. Des barrières bloquent la circulation montante rue de Ménéilmontant sur 100 mètres depuis la rue Julien Lacroix mais sans qu'aucune information précise ne soit donnée aux riverains.

• **En Aout** au niveau 40 rue de Ménéilmontant, débute un troisième chantier. Le Service de l'Assainissement de Paris (SAP, chargé des égouts) entreprend d'importants travaux de refonte du raccordement à l'égout dans la voie d'accès sous voûte de la Cité du Labyrinthe dominant rue de Ménéilmontant.

• **Fin Aout**, Eau de Paris pose une affichette entérinant la situation : « Des investigations géotechniques sont en cours pour évaluer l'étendue des dommages et l'état du sous-sol afin de pouvoir définir les travaux de confortement rendus nécessaires à réaliser préalablement à la réparation de la galerie. La circulation est donc interdite sur le côté droit de la rue de Ménéilmontant jusqu'au carrefour rue des Amandiers ». La conjonction de ces trois chantiers pénalise depuis des mois des milliers de riverains et usagers, informés a minima : l'accès est difficile, les livraisons sont quasi impossibles

• **Début Octobre**, une opération de remplissage des cavités du sous-sol avec du sable est entreprise au niveau du 52 rue de Ménéilmontant.

• **En Novembre**, le démarrage du chantier est décidé. Un ouvrier confie qu'il faudra tout ouvrir pour mesurer l'étendue des dégâts avant de réparer. Une nouvelle affichette annonce des travaux jusqu'à mars 2017.

• **Fin Novembre**, le sens de circulation du bus 96 est inversé afin qu'il monte la rue de Ménéilmontant à partir du métro et que ce soit la descente qui soit déviée à partir de la rue Sorbier, pour rejoindre le métro Père Lachaise par l'avenue Gambetta.

• **Le 1^{er} décembre dernier**, un représentant d'Eau de Paris et un d'ENEDIS, le gestionnaire des réseaux électriques, en présence de monsieur Renaud Martin, adjoint à la maire du 20^e en charge de la voirie et de l'espace public, sont



venus expliquer à la commission cadre de vie les causes de ces désordres et préciser le contenu des travaux ainsi que leurs calendriers.

• **Fin décembre**, ENEDIS a fait arrêter le chantier en raison de l'excavation de câbles haute et basse tension rendant toute intervention dangereuse. Ce réseau, desservant 5000 foyers, doit être sécurisé avant toute reprise du chantier de reconstruction de la galerie d'eau. Les prestataires impliqués (ENEDIS, Eau de Paris et la Direction de la Voirie) se sont désormais engagés sur une réalisation finale des travaux d'ici le 7 avril prochain.

Depuis Février, le carrefour avec la rue Henri Chevreau fait, à son tour, l'objet de « suspensions » de désordres au niveau du sous-sol. Peu de temps après la mise en travaux à ce carrefour, le bus 96 est à nouveau détourné, dans le sens descendant, vers la place Gambetta par la rue des Pyrénées pour rejoindre le boulevard de Ménéilmontant au niveau de la station de métro Père Lachaise.

Les aléas sont imprévisibles, mais de bonnes pratiques pourraient les rendre plus supportables :

• **limiter le trafic** des camions de trente tonnes en plein Paris, surtout dans les zones sujettes à effondrements...

• **organiser la coordination** entre les administrations et prestataires concernés (ici, sont intervenus la Ville, avec Eau de Paris et le SAP, des opérateurs télécoms, la Préfecture de Police, la RATP) qui ont négligé l'information du public et à qui il a fallu un long moment pour comprendre qu'il tombait sous le sens de privilégier la circulation montante des bus ;

• **fournir une information rapide**, complète, efficace des usagers sur les causes, la réparation et le coût des travaux. Pourquoi ne pas créer une commission extra-municipale, voire une conférence de consensus, d'information sur les chantiers ouverts ou projetés à Paris, en donnant accès aux usagers - nous sommes à l'ère de l'open data - à toutes les informations administratives et techniques ? ■

A suivre dans notre prochain numéro :

- où nous en sommes (fini, espérons-le !)
- témoignages des riverains et habitants sur ces embarras qui auront duré près d'un an.



L'accès à Internet pour Tous

Depuis 3 mois, la Maison du Bas Belleville a ouvert une permanence d'accès à internet pour les démarches administratives, le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30 au 5 rue de Tourtille dans le 20^{ème}, en accès libre et gratuit, sans rendez-vous.

Ce projet initié par la Maison du Bas Belleville, s'inscrit dans le programme du réseau parisien dit « d'inclusion numérique » et s'appuie sur l'enquête en ligne menée auprès de 257 structures accueillant du public. Cette enquête étudie les usages d'internet pour les démarches administratives courantes et l'accompagnement administratif des publics.

L'inclusion numérique, c'est quoi ? L'inclusion numérique est un processus qui vise à rendre le numérique (téléphonie et Internet) accessible à chaque individu et surtout pour les personnes qui ne sont pas en mesure d'utiliser le numérique en toute auto-

nomie parce qu'elles ont peu de compétence numérique, ne disposent pas d'ordinateur et utilisent rarement internet. L'âge et la situation professionnelle sont des facteurs qui influent sur le niveau d'autonomie. Le numérique dope nos quotidiens: emploi, logement, santé, accès au droit et information, mais impose des contraintes pour les personnes qui ne disposent ni d'un ordinateur avec une connexion internet, ni d'une adresse mail ou qui ne maîtrisent pas l'informatique.

Désormais, les administrations demandent de plus en plus, de s'inscrire sur Internet et d'effectuer certaines démarches administratives en ligne : formulaires à remplir pour la CAF (demande d'allocation familiale, prime d'activité, aide au logement...), demandes de logement à effectuer de préférence sur internet, ou envoi de curriculum vitae par mail pour répondre à une offre d'emploi. La tâche des permanences d'inclusion numérique est d'abord de créer une adresse mail pour les personnes qui n'en possèdent pas, puisque cette adresse est exigée dès la demande d'un formulaire en ligne, d'aider les usagers à remplir le formulaire, de revoir leur CV papier et d'en créer un sur fichier informatique, ou clé USB, de scanner des documents et afin

La place de la culture à Belleville

C'est dans l'effervescence du montage d'une exposition de fin de résidence à Villa Belleville, que s'est déroulée en février, la rencontre proposée par la Commission culture avec Nathalie Maquoi, élue du 20^{ème} en charge de la culture et des centres d'animation.

Accueillis par l'association Curry/Vavart, des acteurs culturels, associations, habitants, artistes et conseillers de quartier de Belleville et du 20^e sont venus nombreux échanger avec leur élue sur les politiques culturelles menées par la mairie du 20^e et la mairie centrale. La rencontre dans ce lieu emblématique de la lutte pour la sauvegarde du quartier à la fin des années 80, fut l'occasion pour l'association T.R.A.C.E.S. de présenter in situ l'histoire de Villa Belleville, anciennement nommée La Forge. Ce lieu est confié depuis février 2016, suivant une procédure de marché public pilotée par la DAC¹ et la mairie du 20^{ème}, à l'association Curry Vavart pour 5 ans. Villa Belleville accueille pour des résidences de 3 à 6 mois des artistes des arts visuels (arts plastiques et street art) sélectionnés par un comité constitué de représentants de la DAC, de la mairie du 20^{ème} et des galeries d'art contemporain du quartier. En un an, 61 artistes ont été en résidence et 16 expositions programmées. Les ateliers collectifs de bois, modelage et gravure/sérigraphie ont parallèlement assuré une dizaine d'initiations aux différentes pratiques.

Nathalie Maquoi souligne la volonté de la Ville d'accueillir dans ce lieu de courtes résidences en arts plastiques, toujours accompagnées du développement d'un lien social dans le quartier. Curry Vavart présente à ce sujet le deuxième volet de son projet : son programme d'action culturelle et sociale. Plusieurs artistes en résidence ont engagé dans ce cadre différents travaux, notamment avec des collégiens inscrits au centre social de la Maison du Bas Belleville, avec des membres de l'Association Autremonde ou encore avec les habitants du centre d'hébergement d'urgence Mouzaïa. Certains travaux réalisés sont d'ailleurs présentés dans le cadre de l'exposition de fin de résidence.

Le président de l'association Cémaforre s'inquiète de savoir si le cahier des charges impose aux projets de Villa Belleville de s'ouvrir en direction de tous les publics, notamment des publics dits « empêchés » et insiste sur le fait que de soutenir telle ou telle association n'exempte pas les autorités de leurs devoirs concernant le droit à la Culture. L'élue souligne que la politique culturelle menée dans l'arrondissement est très soucieuse de mettre en place des droits culturels pour les habitants. Partant du constat de l'inégalité des chances en ce qui concerne la pratique artistique, souvent héritée de sa famille, elle a tenu à renforcer pour 2017 les propositions avec les conservatoires, ainsi que l'éducation artistique et les pratiques amateurs dans les écoles. 981 enfants suivent ainsi des projets de musique et de danse, avec

qu'ils acquièrent autonomie et confiance face à Internet et au numérique en général. Les permanences d'écrivain public qui existent depuis plusieurs années à la Maison du Bas Belleville et qui sont fréquentées par une population maîtrisant peu le français, seront toujours nécessaires (90% des demandes sont pour des questions administratives et juridiques), car le but de l'inclusion numérique est de rendre les publics autonomes par rapport à l'outil informatique (envoi de documents, remplissage de formulaire), mais ne permettra pas forcément à ces publics de rédiger eux-mêmes leur demande à l'administration. La permanence du 5 rue de Tourtille dispose de 2 salles, une salle en libre service et une autre salle avec 2 écrivains publics bénévoles qui assurent la permanence, ils souhaiteraient renforcer leur équipe, si ce projet vous intéresse, prenez contact avec eux à la :

La Maison du bas Belleville : 126 boulevard de Belleville 75020 Paris
Tél. : 01 43 66 64 56 - maison.bas-belleville@groupe-sos.org

Permanence « Internet pour Tous » : 5 rue de Tourtille 75020 Paris
Mercredi de 14h30 à 17h30 - accès libre et gratuit, sans rendez-vous

pour certains d'entre eux l'opportunité de créer un opéra à leur mesure. Dans le cadre des TAP (temps d'atelier périscolaires), les enfants abordent l'étude d'instruments à cordes, de cuivres et dans certaines écoles participent aussi à des chorales.

A l'école EREA Edith Piaf, des élèves des filières de chaudronnerie et de bois ont pu expérimenter un ambitieux projet d'invention d'instruments de musique. Ces instruments, en métal et en bois, sont actuellement exposés au conservatoire du 20^{ème}. Le projet « Open'Art » a également permis à 15 jeunes de réaliser une création interdisciplinaire entre la bibliothèque Marguerite Duras et le conservatoire des Amandiers. Les projets de lecture publique sont également des exemples d'accès aux droits culturels.

Aux Amandiers, les Plateaux Sauvages nouvellement installés et encore en travaux, accueilleront 14 jeunes compagnies de théâtre dans l'année qui ont pour mission de transmettre leur passion au travers d'ateliers avec les habitants. La mairie du 20^{ème} soutient également les artistes des arts visuels au sein de projets, comme Villa Belleville, et de créations comme celles présentées au Pavillon Carré de Baudouin, mais également de nombreux de projets d'art urbain. La Commission culture s'était inquiétée dès novembre 2016 de ne trouver aucune information sur le site de la Mairie ni ailleurs, concernant la programmation du Pavillon Carré de Baudouin. Nathalie Maquoi informe qu'après avoir dédié à la photographie la programmation 2016, celle de cette année sera davantage dédiée à l'art contemporain et à l'art urbain. Le 24 mars, le duo d'artistes Lek et Sowat investira le Pavillon pour y créer des œuvres in situ. En août, le Pavillon sera fermé pour travaux et rouvrira en septembre pour accueillir une exposition du collectif Curry Vavart. Ensuite, 3 expositions de photographies sont programmées.

La question de la sous-utilisation du lieu a été posée, au regard du peu d'expositions présentées au Pavillon Carré de Baudouin, fermé un grand nombre de jours dans l'année et surtout le dimanche, au désespoir des usagers. Le mode et les critères de sélection des projets et la fréquentation du public suscitent également des interrogations. Nathalie Maquoi explique qu'il n'y a pas davantage d'expositions dans ce lieu en raison du coût élevé de l'installation des expositions et que la sélection des projets se fait un an et demi à l'avance, afin de trouver des co-financements. Elle précise également que les choix se font avant tout sur l'(es) histoire(s) que le projet raconte, sur la faisabilité budgétaire et sur le parcours de l'artiste ou collectif. La majorité des dossiers déposés actuellement sont des projets d'art urbain, de photographie et seulement peu de création contemporaine. Le comité de sélection, constitué de représentants de la mairie du 20^{ème}, de la DAC et de Paris Culture 20, se réunira à l'automne prochain.

La question des droits de présentation publique à verser aux artistes dans le cadre d'expositions comme celles du Pavillon Carré de Baudouin est soulevée par l'association *Les Voix Andalouses*. Ces droits aux artistes auteurs et plasticiens sont rarement appliqués et souvent même ignorés. Ils sont pourtant relatifs au code de la propriété intellectuelle et des barèmes existent pour calculer leur montant. D'autres sujets n'ont pas été abordés faute de temps, notamment l'offre culturelle dans certains lieux dédiés ou non à la culture dans le 20^{ème}, et la menace sur les acteurs culturels parfois contraints d'arrêter leur activité. La Commission culture souhaite mener prochainement une réflexion sur ces points. ■

1. DAC – Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris
2. La Commission culture rencontre les Plateaux Sauvages mi-mars. La question de la transmission, de la pédagogie et du suivi des ateliers avec les habitants sera posé à cette occasion aux responsables du lieu.
3. 16 artistes membres du réseau Diagonal ; la rétrospective du Bar Floréal ; « Virtual Séoul » de Françoise Huguier.
4. Le Fonds photographique Willy Ronis ; Sylvie Gripoix ; Laetitia Tura.

Ont contribué à la rédaction et à la réalisation de ce numéro :
Setni Baro, Christian Ben Tolila, Catherine Bedaïde,
Michel Breisacher, Jacques Buisson, Claire Cotinaud,
Annie Deryckx, Monique Mathey, Solène Rigot